



**FRESEdE**

—  
**Ecole supérieure  
fribourgeoise d'éducateur –  
éducatrice de l'enfance**

Volée 2022-2025



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Ecole professionnelle santé – social ESSG  
Berufsfachschule Soziales-Gesundheit ESSG**

—  
Direction de l'économie et de l'emploi **DEE**  
Volkswirtschaftsdirektion **VWD**

---

# 1 Formation d'éducateur – éducatrice de l'enfance (FRESEdE)

---

## 1.1 Objectif

Formation fribourgeoise (FR) de niveau « école supérieure » (ES) pour les futur-e-s éducateurs et éducatrices de l'enfance (EdE), la FRESEdE vise la formation spécialisée de professionnel-le-s du champ socio-pédagogique œuvrant dans des lieux d'accueil collectif extra-familial pour enfants jusqu'à 12 ans.

## 1.2 Conditions d'admission

- > Etre titulaire d'un CFC d'ASE ou d'un diplôme du secondaire II
- > Avoir une expérience pratique attestée de 400 heures dans un lieu d'accueil collectif extra-familial (pour les personnes titulaires d'un CFC autre que celui d'ASE) ou de 800 heures pour les candidat-e-s avec un parcours purement scolaire
- > Avoir un engagement ou une promesse d'engagement à 50% dans un lieu d'accueil collectif extra-familial pour la durée de la formation

## 1.3 Dispositif de formation

La formation se déroule sur 3 ans pour les candidat-e-s à la formation de 5400 heures (F-5400). Les candidat-e-s titulaires d'un CFC d'ASE peuvent soit intégrer la formation F-5400 en 2022 (avec un programme partiellement allégé), soit effectuer une formation réduite à 3600 heures (F-3600) en 2023.

Modalités de formation	F-5400	F-3600
Heures didactiques	1800	1200
Travail personnel	900	600
Pratique accompagnée	1020	480
Activité professionnelle du domaine	1080	720
Procédure de qualification finale	600	600

## 1.4 Lieu

Ecole professionnelle Santé-Social (ESSG), Route de Grangeneuve 4, 1725 Posieux.

---

## 1.5 Durée et organisation

La formation F-5400 couvrira les années scolaires 2022-2023 à 2024-2025 (3 ans), à raison de deux jours par semaine en moyenne.

A partir de la 2<sup>ème</sup> année de formation, un temps de formation sera réservé pour le travail de diplôme. La 3<sup>ème</sup> année comprendra l'examen de diplôme, soit la présentation du travail de diplôme ainsi qu'une évaluation de la pratique professionnelle et un entretien professionnel.

La filière est construite en référence au nouveau Plan d'études cadre pour les filières de formation des écoles supérieures « Education de l'enfance ES » (PEC ES EdE, août 2021).

## 1.6 Frais de formation

> Inscription (taxe unique)	CHF 150.00
> Taxe semestrielle F-5400	CHF 500.00
> Taxe semestrielle F-3600	CHF 300.00
> Taxe d'examen de diplôme (taxe unique)	CHF 300.00
> Participation semestrielle aux frais de matériel	CHF 100.00

Les montants ci-dessus n'incluent pas les frais de matériel personnel (livres, ordinateur portable, etc.) ; ils sont indiqués sous réserve de modification.

## 1.7 Titre délivré

Educateur de l'enfance diplômé ES – Educatrice de l'enfance diplômée ES.

## 1.8 Procédure d'admission et inscription

Outre la participation obligatoire à l'une des séances d'information, la procédure d'admission comprend la constitution du dossier d'inscription, avec lettre de motivation, ainsi qu'un test d'aptitude (épreuve écrite et entretien).

Délai pour le dépôt du dossier d'inscription : 25.02.2022

Les détails de la procédure d'admission et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site de l'école : [www.fresede.ch](http://www.fresede.ch).

## 1.9 Atouts de la formation FRESEdE

- > Formation duale (avec activité professionnelle à 50% au minimum)
- > Formation professionnalisante, alternant théorie et pratique
- > Dispositifs pédagogiques amenant les étudiantes et étudiants à être les acteurs et actrices de leur propre formation
- > Interventions de spécialistes externes et activités extra-muros
- > Partenariat entre l'école (ESSG) et les institutions formatrices
- > Connaissance approfondie du domaine social

---

## 2 Calendrier de formation

### 2.1 Année scolaire 2022-2023

L'organisation de l'année scolaire s'appuie sur celle des centres de formation professionnelle du canton de Fribourg.

En plus des jours de cours réguliers, certaines semaines, dites « semaines blocs », sont à réserver comme temps de formation (semaines marquées d'une \*). De même, des rencontres obligatoires, en lien avec le suivi de la formation pratique, seront fixées ultérieurement.

Il est recommandé de prévoir une demi-journée par semaine pour le travail personnel en lien avec la formation.

Semaines	Programme	Semaines	Programme
29.08-02.09.2022	Semaine d'introduction (*)	12.01 – 17.02.2023	Cours JE-VE
Jeudi 08.09.2022	Début des cours réguliers	20.02 – 24.02.2023	Vacances scolaires
08.09 – 14.10.2022	Cours JE-VE	02.03 – 06.04.2023	Cours JE-VE
17.10 – 21.10.2022	Semaine bloc (*)	07.04 – 21.04.2023	Vacances scolaires
24.10 – 28.10.2022	Vacances scolaires	27.04 – 07.07.2023	Cours JE-VE
03.11 – 23.12.2022	Cours JE-VE	10.07 – 14.07.2023	Semaine bloc (*)
26.12 – 06.01.2023	Vacances scolaires	17.07 – 18.08.2023	Vacances scolaires

(\*) programme détaillé communiqué ultérieurement

### 2.2 Années scolaires 2023-2024 et 2024-2025

Sous réserve de modification, les jours de cours pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années sont planifiés comme suit :

- > 2<sup>ème</sup> année : lundi – mardi
- > 3<sup>ème</sup> année : mercredi – jeudi

### 2.3 Mise à jour des informations

Les informations relatives à la formation seront régulièrement mises à jour sur le site [www.fresede.ch](http://www.fresede.ch).

### 2.4 Contact

Pour tout renseignement :

- > 026 / 305.56.27
- > [essg@eduf.fr](mailto:essg@eduf.fr)